

PLANTES EXOTIQUES PROBLÉMATIQUES POUR LA COMMUNE D'EVOLÈNE

Les néophytes envahissantes sont des plantes provenant d'une autre région géographique, qui s'établissent dans la nature et se répandent massivement aux dépens de la flore locale. Elles constituent une menace pour la santé, la sécurité, la biodiversité et/ou l'économie. **Votre commune souhaite lutter contre la propagation de telles plantes sur son territoire et vous demande d'intervenir sur vos parcelles.**



Ailante glanduleux



Berce du Caucase



Buddléia



Bunias d'Orient



Impatiente glanduleuse



Lupin



Renouées asiatiques



Séneçon du Cap



Solidages nord-américains



Les bonnes pratiques

- ✎ Supprimer les plantes et les repousses éventuelles, et éviter la recolonisation conformément aux recommandations du manuel de gestion des néophytes envahissantes:
<https://www.vs.ch/sfcep-manuelneophytes>

- ✎ Privilégier la lutte mécanique, ne pas utiliser de produits chimiques et nettoyer les chaussures et outils de travail.
- ✎ Ne pas composter les déchets végétaux issus de la lutte et ne pas jeter de déchets verts dans la nature.
- ✎ Ne pas planter de néophyte envahissante, mais plutôt des plantes indigènes.

- ✎ Annoncer les plantes envahissantes et la lutte réalisée via l'application « InvasivApp » ou le « Carnet néophytes » (www.infoflora.ch).
- ✎ Transporter les déchets végétaux dans des contenants hermétiquement fermés !
- ✎ Eliminer les plantes avant qu'elles ne fleurissent et ne pas déplacer les terres contaminées.



Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage
Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt
Dienststelle für Wald, Flussbau und Landschaft

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

